

mercredi 30 avril 2014

**Déclaration préalable de la CFDT SF3C
au CT de la DOTC 91 du 22 avril 2014
Relative à la « Professionnalisation des Managers »
et du dispositif d'accompagnement social**

Monsieur le Président,

Après la décision de Jean Paul Bailly d'ouvrir « un Grand Dialogue » sur la vie au travail, la commission KASPAR a été créée et des solutions préconisées. L'entreprise avance, se renforce mais rien n'est acquis. Les questions concernant la réalisation de son pari social sur l'emploi ainsi qu'une valorisation plus affirmée des rémunérations demeure.

Le courrier du 16 mai 2012 de **Georges LEFEBVRE** sur le dialogue social et la méthode de conduite de changement délivre des principes généraux et importants qui doivent nous guider.

Des changements sans grands changements !

Aujourd'hui, vous nous convoquez à un comité technique pour valider le projet de professionnalisation des managers et son volet d'accompagnement social. Le projet d'accord national sur la méthode de conduite de changement est bien avancé et nous espérons que le CT pour lequel nous siégeons cet après-midi ne soit pas minimisé.

Depuis les tectoniques des plaques, il y a eu des changements mais sans réelle amélioration. Ce flou artistique contribue à une mauvaise orientation des plaques dans le département.

Un volet social à revoir !

Dans le volet social qui nous est présenté, des efforts restent à consentir. À titre d'exemple :

Du dispositif A :

- Pourriez-vous être plus clairs sur les moyens matériels dont disposeront les N-1 ?
- Les moyens humains seront-ils en adéquation avec les promesses données lors de la CDSP du 09/11/2013?

La CFDT demande :

- **Une prime d'adaptation afin de respecter le BRH pour les N-1 et les DE de groupe A et B liée au changement de périmètres et des nouvelles responsabilités confiées.**

Du dispositif B :

La CFDT s'étonne que le pesage des postes DE en groupe B ne soit pas positionné en cible et mentionné dans le document qui nous a été envoyé comme indiqué en CDSP du 03 mars 2012.

La CFDT demande :

- La présentation des organigrammes des CODIR (DE, encadrants, responsables de site, contrôleurs de gestion.)
- La liste de toutes les distorsions fonctionnelles actuelles sur notre département.
- Quel accompagnement social prévu sur ce projet ?
- Quelle est la cible après les 10 ?
- Quand aurons-nous le remplaçant du Docteur REBBI ?

Deux ans que ce projet perdure, les DE sont assis entre deux chaises...

Monsieur le Président les orientations de la CFDT n'ont pas varié, la qualité de l'emploi et du travail est toujours en lien avec notre action. Notre combat politique est de convaincre les différents acteurs de La Poste d'être plus présents, plus ouverts sur ces domaines et de poursuivre les revalorisations professionnelles en lien avec l'évolution des organisations de travail pour construire des parcours de carrière.

La CFDT demande :

- **La communication des postes d'encadrant manquants sur toutes les plaques.**
- **L'arrêt des distorsions fonctionnelles des encadrants.**
- **La liste des facteurs qualité en attente d'être chef d'équipe**

Maintenant, c'est le grand dialogue social à la DOTC de l'Essonne !

Mais la CFDT vous le dit, plus aucune réorganisation ne doit se faire sur l'autel de la productivité et notre conception de la négociation se doit d'être prise en compte. C'est pourquoi la CFDT vous demande d'ouvrir en 2014 les chantiers sur :

- 1. La qualité de vie au travail**
- 2. L'accueil des nouveaux arrivants**
- 3. Et l'employabilité des personnes en situation de handicap**

Je vous remercie...

Analyse rapide du CT 22/04/2014.

- *Finalisation au bout de 2 ans.*
- *La CFDT a fait plusieurs demande à propos de la mobilité et toujours aucune réponse de la part de la DOTC.*
- *Pour l'accompagnement financier, même type de réponse, à savoir : négative !*
- *Les expertises nous ont coûtées trop cher (100 000 euros) : il faut donc économiser, c'est tout !*
- *Un rapprochement de DOTC est t-il prévu ?*

Mais pourquoi cette Direction ne veut plus ou ne peut plus rien négocier aussi bien au niveau financier que sur la promotion ?

La seule réponse donnée par le Directeur de la DOTC (par ailleurs Président du Comité Technique, c'est l'absence de réponse !